

République algérienne démocratique et populaire

Ministère du commerce

Direction du commerce de la wilaya de Guelma

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

En application du décret exécutif n°19-251 du 16 Moharram 1441 correspondant au 16 septembre 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n° 18-112 du 18 Rajab 1439 correspondant au 5 avril 2018 fixant le modèle de l'extrait du registre de commerce délivré sous format électronique, le centre national du registre du commerce annonce aux opérateurs économiques personnes physiques ou morales qui n'ont pas procédé à la modification de leurs registres du commerce pour l'obtention du code électronique "RCE", que cette opération a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2019. A ce titre, les opérateurs économiques concernés, sont conviés à se rapprocher des antennes locales du CNRC pour mettre en conformité leurs extraits du registre du commerce dans les plus brefs délais.